

MEDECIN SPECIALISTE AU NIVEAU DES POLYCLINIQUES CNSS

Mission Générale :

-Assure une activité médicale de qualité au sein des polycliniques de la CNSS.

Missions permanentes :

- Organisation de la permanence des soins dans sa spécialité pour la polyclinique
- (consultations, suivi des hospitalisés, garde et astreinte...)
- Organisation de la coordination médicale (relève, staff et analyse de dossier)
- Mise au point et évaluation des pratiques professionnelles et des soins : coordination de l'élaboration des conduites à tenir pour le personnel paramédical.
- Participation aux projets des soins du service.
- Propositions des actions d'amélioration et constitue une force de proposition.
- Entretien d'une relation suivie avec les malades et leur famille tout au long du séjour.
- Interlocuteur privilégié des familles.
- Evaluation des besoins du service et les exprime aux responsables de la polyclinique.

Formations et/ou qualifications requises :

- Médecin Spécialiste
- Connaissance du référentiel médical et des évolutions récentes
- Connaissance de la réglementation

Qualités professionnelles requises (relationnelles, managériales,...) :

- Compétences médicales effectives et reconnues
- Capacité au dialogue et à la concertation
- Capacité à exercer et à respecter la réglementation.